

[Text]

Mr. Pepin: That is my interpretation also. I mentioned yesterday or the day before that in some cases the take-over takes place in an industrial sector where there is tremendous fragmentation and desirability of creating a bigger unit. In this particular instance you might witness a slight reduction of competition, which would be compensated by other benefits acquired under the other criteria, under the other factors mentioned in Clause 2(2).

Clause 2 agreed to.

Clause 1 agreed to.

Title agreed to.

Bill as amended agreed to, on division.

The Chairman: Shall I report to the House?

Some hon. Members: Agreed.

Mr. Trudel: I move that Bill C-201 be reprinted as amended.

Motion agreed to.

The Chairman: Gentlemen, that concludes the consideration of Bill C-201. I would like to thank all members of the Committee and the Minister and officials for their patience and co-operation.

Mr. Pepin: May I also do the same, Mr. Chairman? I thank you. I thank the members of the Committee, and I thank all those who came as witnesses, and those who wrote to the Prime Minister, to the Minister of Finance and to myself, and to members with respect to this bill.

The Chairman: Gentlemen, we will adjourn to the call of the Chair.

[Interpretation]

M. Pepin: C'est également mon interprétation. J'ai mentionné hier ou avant-hier que dans certains cas la prise de contrôle a lieu dans un secteur industriel extrêmement fragmenté dans lequel il est souhaitable de créer une unité plus importante. Dans ce cas précis, on pourrait constater une légère diminution de la concurrence qui, serait compensée par d'autres avantages acquis en vertu des autres critères, au chapitre des autres facteurs mentionnés à l'article 2(2).

L'article 2 est adopté.

L'article 1 est adopté.

Le titre est adopté.

Le projet de loi ainsi modifié est adopté sur division.

Le président: Puis-je présenter le projet de Loi à la Chambre?

Des Voix: D'accord.

M. Trudel: Je propose que le bill C-201 soit imprimé avec ces modifications.

La motion est adoptée.

Le président: Messieurs, cela met fin à notre examen du bill C-201. J'aimerais remercier de leur patience et de leur coopération tous les membres du Comité ainsi que le ministre et ses fonctionnaires.

M. Pepin: Puis-je réciproquer ces remerciements, monsieur le président? Je vous remercie. Je remercie les membres du Comité ainsi que tous les témoins qui ont comparu, toutes les personnes qui ont écrit au Premier ministre, au ministre des Finances et à moi-même, ainsi qu'aux membres pour leur donner leur opinion à propos du projet de Loi.

Le président: Messieurs, le Comité ajourne jusqu'à nouvel ordre.